

## La ministre Charlebois doit mettre fin à son mutisme

**Québec, le 4 mai 2017.** Mais où se cache la ministre Charlebois? C'est la question que se pose la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) qui réclame, depuis le dépôt du budget provincial 2017-2018, une rencontre d'urgence avec la Ministre. À quelques heures de l'étude des crédits en santé et services sociaux, la ministre Charlebois n'a toujours pas daigné répondre à notre demande alors que nous sommes reconnus par le ministère comme un des interlocuteurs privilégiés pour les organismes communautaires oeuvrant en santé et services sociaux.

Rappelons que le milieu communautaire autonome demande depuis mars à la ministre de clarifier les montants réels qui seront ajoutés au budget du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) d'ici cinq ans. Le budget mentionne 80 millions or, selon des sources fiables, le montant réel ne serait que de 25 millions, et encore, faudra-t-il que les libéraux soient réélus aux prochaines élections pour que cela se concrétise. En effet, il est prévu un ajout de 10 millions cette année, mais aucun argent neuf pour l'année 2018. Les 15 millions supplémentaires seraient ajoutés sur 3 ans à compter de 2019. *« L'annonce d'un 80M\$ était déjà insuffisante pour répondre aux besoins des 3000 organismes communautaires. Ceux-ci réclament l'ajout de 355M\$ par année à ce programme, n'ajouter qu'un hypothétique 25M\$ est carrément insultant! »* de dénoncer la co-porte-parole de la CTROC, Cindy Jalbert.

D'autres rumeurs circulent quant à la méthode de répartition de ce montant dans les différentes régions du Québec. Rappelons que la loi 10 maintient la responsabilité des instances régionales (CISSS- CIUSSS) d'accorder les subventions PSOC aux organismes communautaires. Des principes de distribution existent dans chaque région pour assurer une équité entre les organismes. Pourtant, tout porte à croire que le financement serait attaché à des directives ministérielles faisant fit du travail qui se fait depuis plus de 20 ans entre le milieu communautaire et les instances régionales. *« C'est avec un goût amer que nous allons écouter l'étude des crédits, considérant que pour ajouter à l'insulte, les administrations régionales ont commencé à annoncer aux groupes que le taux d'indexation annuelle serait de 0,7%. C'est rire des travailleuses et travailleurs dont les salaires stagnent depuis des années et, pour certains, permettent à peine de se sortir de la pauvreté. »* conclut monsieur Valiquette.

La CTROC réitère toujours sa demande de rencontre pour discuter de la répartition des sommes et réclame que ces dernières soient distribuées équitablement au bénéfice des organismes communautaires dans le respect des balises régionales déjà existantes.

**CTROC**

*La Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) réunit 13 Regroupements régionaux d'organismes communautaires et représente des milliers d'organismes au Québec. Elle a comme mission de soutenir les regroupements et leurs membres et d'analyser l'organisation du réseau public de la santé et des services sociaux et ses impacts sur la population et sur les organismes. La CTROC est reconnue comme une interlocutrice importante du ministère de la Santé et des Services sociaux.*

**Pour informations :**

**Hugo Valiquette, co-porte-parole : 514-802-4846**

Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) : [info@ctroc.org](mailto:info@ctroc.org)